Édito

Avec tout le conseil municipal, je suis heureux de vous adresser ce premier bulletin d'information du mandat qui s'ouvre.

Le conseil municipal est maintenant en place pour mettre en œuvre les projets qui permettront, nous l'espérons, à tous les Saliessoises et les Saliessois de s'épanouir dans le village.

Ces dernières semaines ont été inédites pour nous tous en particulier dans notre fonction d'élus où nous avons dû réagir du mieux possible aux évènements et aux nouvelles règles sanitaires à mettre en œuvre.

Comme partout en France, et même dans le monde, nous avons arrêté toutes les activités, annulé tous les évènements.

L'expérience du confinement nous questionne sur le fonctionnement de notre société, sur les priorités à donner dans nos vies.

Ce temps suspendu nous a permis de réfléchir à notre condition d'être humain fragile et vulnérable au milieu de tous les êtres vivants qui composent la nature.

Cela nous incite à l'humilité pour notre espèce.

Qui aurait pu penser qu'un jour 3 milliards d'humain sur la planète arrêtent leur activité?

Ce choc mondial nous montre aussi que rien n'est impossible et nous pousse à être plus audacieux dans nos projets, il y

a tant de choses à faire même à notre échelle!

Bon été à tous !

VISITE DU RECTEUR

Hélène BOSSARD, directrice de l'école de Saliès et son équipe, ainsi que Jean-François ROCHEDREUX ont accueilli Messieurs Benoît DELAUNAY, recteur de l'académie de Toulouse et Jérôme BOURNE-BRANCHU, inspecteur d'académie du Tarn, le 11 mai dernier.



MAURICE SOULIÉ

Maurice Soulié nous a quitté mercredi 20 mai à l'âge de 91 ans.

Maurice Soulié a été maire pendant 18 ans de 1984 à 2001 et depuis 2001 il était maire honoraire.

C'est une page qui se tourne pour la commune, Maurice Soulié était né à Saliès et issu d'une famille d'agriculteurs depuis plus de 400 ans.

Il était la mémoire de Saliès et était extrêmement attaché à son village.

Il a vécu la transformation du village.

On lui doit de nombreuses réalisations sur la commune comme le début de l'équipement du tout à l'égout, le début des travaux du complexe sportif et de la salle des fêtes, la construction de la mairie et bien d'autres choses encore.



Il a été inhumé au cimetière de Saliès, nous garderons son souvenir présent.

Nous adressons nos condoléances à son épouse Monique et sa famille.

LES PROJETS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Saliès : territoire engagé pour la nature. 1 action en cours : installation des ruches communales

La commune s'est engagée à réaliser 3 actions de protection de la biodiversité avant 2022 :



- installer des ruches communales.
- faire de l'écopaturage sur la commune,
- réaménager le centre de vie du village.



Les ruches communales sont installées derrière l'atelier.

Agenda

le samedi 3 octobre :

journée spéciale autour des ruches.

Programme à suivre!

PLAN CLIMAT



Saliès a signé la convention européenne des maires pour le climat.

La Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie rassemble des milliers de collectivités locales de toutes tailles qui s'engagent volontairement à mettre en œuvre les objectifs de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie.

Les signataires de la Convention s'engagent à adopter une approche intégrée de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements. Ils sont tenus de développer, au cours des deux premières années d'adhésion, un Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, avec pour objectifs de réduire les émissions de CO₂.

Saliès a bouclé son plan d'action et a commencé à la mettre en œuvre!

Retrouvez joint à cette newsletter le détail du plan d'action.

LES TRAVAUX DU QUOTIDIEN SUR LA COMMUNE

Le fil rouge rouge de nos actions :

- bien-être de nos concitoyen
- -développement durable
- -protection et respect de notre environnement

Les travaux du quotidien concernent l'entretien général de tous les espaces municipaux (bâtiment, chemin, espaces verts...). Ces travaux sont réalisés par la commune en interne. L'entretien de la voirie est également concerné et est réalisé par les services de l'agglomération.

Les réalisations seront le résultat d'une réflexion à la fois économique et technique, d'un classement (prioritaire, essentiel ou à prévoir) et enfin d'un traitement concerté avec les services communautaires et/ou internes, toujours en mettant en avant notre vision globale.

Dans le mandat précédent, pour les bâtiments communaux, nous avons commencé à isoler et à modifier les systèmes de chauffage énergivores. Les économies déjà sensibles vont nous permettre de continuer nos efforts.

Tout n'est pas fait et nous restons vigilants à minimiser notre impact environnemental autant sur nos consommations que sur les travaux les plus polluants.

Enfin, certaines de nos actions pourront être menées en concertation avec les habitants pour répondre, dans la mesure du possible, à leurs attentes.

VOUS AVEZ DIT... ÉCO-PÂTURAGE »?...



La tonte mécanique des bassins de rétention, est rendue difficile par l'inclinaison des berges et par l'humidité stagnante au fond.

Cependant il existe une alternative pour réaliser un entretien "Écoresponsable"... c'est "l'Éco-pâturage".

Une association à but non lucratif, "Marianne Solidarité", basée à 81

Puylaurens, qui œuvre pour l'insertion de personnes en difficulté, nous propose la tonte de nos bassins de manière écologique et naturelle.

Cette association expérimentée va mettre à disposition de Saliès deux ânesses qui, une fois l'espace clôturé, équipé d'un abri et d'un point d' eau, se chargeront de tondre l'espace délimité, pour la joie des plus petits et le bonheur de tous.

Les endroits retenus :

- · Le bassin de rétention du lotissement
- · "la Roussignolié" et celui du lotissement
- · "la Grande Feuilleraie" avec en plus, la bande située entre le court de tennis et la haie.

Un groupe de travail composé de 6 élus est constitué. Des rencontres sont prévues avec l'association. La mise en place souhaitée sur le terrain est à la rentrée.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Jean-François **ROCHEDREUX**

Maire, il est également le représentant de Saliès au bureau communautaire, et au conseil communautaire.

LES ADJOINTS



Jacky MIQUEL 1^{er} adjoint délégué à la vie scolaire, culturelle et sportive.

Bruno GASCON 2ème adjoint délégué aux travaux et à l'entretien des bâtiments communaux.



Lucien GRAUBY 3ème adjoint délégué à l'embellissement de la commune et à l'éco-pâturage

LES CONSEILLERS



Florence VOGEL



CONSEILLERS



Bruno LACHENAUD



David FERRE



Nathalie BRULANT



Virginie **GOURMANEL**



Thierry VAREILLES



Bernard TOMINET



Florence CABROL



Valérie JACQUET



Clément **ROULLET**

SENS INTERDIT RUE DU COUSTOU

Un panneau sens interdit est installé à l'entrée de la rue du Coustou en venant de la route de Carlus.

L'objectif est d'interdire la circulation des véhicules qui se rendent à la déchetterie par le village.

Les riverains peuvent continuer d'emprunter cette entrée de Saliès.

Tous les habitants du village (Rue du Petit bois, Rue de Labro, Rue du Coustou) sont considérés comme riverains.

Il faut bien garder à l'esprit que ce sens interdit ne signifie pas que la Rue du Coustou devient à sens unique.

COLLECTE DES DÉCHETS



Le règlement de collecte des déchets ménagers impose aux agents du service collecte des déchets de ne ramasser que les déchets présentés dans les récipients ou sacs standard mis à disposition des usagers.

Par conséquent, seuls les cartons découpés et placés dans les sacs jaunes sont ramassés. Les gros cartons de déménagement doivent être amenés en déchetterie.

NOS PEINES

Décès de :

- José-Maria BLADET le 18/02/2020
- Maurice SOULIÉ le 20/05/2020

Mairie de Saliès

1. rue du Petit-Bois 81 990 Saliès

Tél.: 05 63 48 19 30 Fax : 05 63 48 19 34

Site internet: www.salies-tarn.fr

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 9h à 18h30 Jeudi de 9h à 18h30 - Vendredi de 9h à 12h

MASQUES

Des masques commandés par Le Président du Département du Tarn sont toujours disponibles en mairie. Il s'agit de masques textiles lavables 30 fois qui respectent les normes sanitaires.

Vous pouvez vous présenter en mairie afin de retirer 1 masque/personne de + de 10 ans.

BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur thermique bruyants ne sont autorisés qu'aux créneaux horaires suivants :

- x les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile!

Pour bénéficier du dispositif de patrouilles, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence. Vous pouvez vous rendre au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne; il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande.

Brigade de proximité 12 place de Verdun à Albi 05-63-49-50-36

NOS JOIES

Naissances:

- Louka SNIEZEK le 05/06/2020
- Andrea BONNOT RAGOU le 13/05/2020
- Raphaël SAVOY le 10/03/2020